

Annexes au Protocole entre l'État et la Région relatif aux transports publics en Ile-de-France

26 janvier 2011

Annexe 1

Périmètre du Plan de Mobilisation Transports en Ile-de-France

période 2007-2020

Infrastructures

Urgences

Schéma directeur du RER D	500 M€	2017
Schéma directeur du RER C	500 M€	2017
Etudes Tunnel Chatelet Gare du Nord/Paris-Juvisy	p.m.	p.m.
Prolongement L14 à Mairie de Saint-Ouen	1 000 M€	2017

(inclus dans le financement du réseau de métro automatique)

Opérations à accélérer sur 2007-2013

RER B + Nord	220 M€	2012
Gare Eole Evangile	120 M€	2015
Tangentielle Nord (phase 1)	450 M€	2014
Tram-train Massy-Evry	280 M€	2017
Métro L8 à Créteil Parc des Sports	85 M€	2011
Métro L4 à Bagneux (phase 2)	260 M€	2017
Métro L12 à Aubervilliers	150 M€	2017
Tramway T2 Pont de Bezons	200 M€	2012
Tramway T5 Saint-Denis-Garges-Sarcelles	160 M€	2012
Tramway T1 Asnières-Gennevilliers	130 M€	2012
Tramway T7 Villejuif-Juvisy (phase 1)	290 M€	2013
Tramway T6 Châtillon-Vélizy-Viroflay	350 M€	2014
Tramway T8 St-Denis-Epinay-Villetaneuse	220 M€	2014
Débranchement T4	150 M€	2016
TCSP Sénart-Evry	60 M€	2011
TCSP Pompadour-Sucy	80 M€	2012
BHNS Barreau de Gonesse	50 M€	2013
Pôle de Pompadour	35 M€	2013
Pôle de Versailles	70 M€	2015
Pôle de Nanterre Université (Phase 2)	40 M€	2015

Opérations à accélérer sur 2014-2020

Barreau de Gonesse ferroviaire	200 M€	2017
Tangentielle Nord (phase 2)	530 M€	2016
Tangentielle Ouest à Achères	250 M€	2016
Tram-train Massy-Evry à Versailles	50 M€	2020
Métro ligne 11 à Hôpital de Montreuil	480 M€	2018
Tramway T3 Porte d'Asnières	200 M€	2014
Tramway T1 à l'est Val de Fontenay	400 M€	2016
Tramway T7 Villejuif-Juvisy (phase 2)	180 M€	2015
Tram-train T4 Bondy-Noisy le sec	70 M€	n.d.
Tramway Tram'Y Evangile	200 M€	n.d.
Tramway RD5	200 M€	n.d.
TCSP Sénart Evry (suite)	90 M€	n.d.
TCSP Saint Quentin-Orly (suite)	200 M€	n.d.
Études (L1, L4, L7, L14, L9, Val Bréon...)	p.m.	n.d.
TCSP Massy Arpajon	p.m.	p.m.

Grands projets

Prolongement d'Eole à l'Ouest	2 500 M€	2020
-------------------------------	----------	------

Exploitation et qualité de service (investissements STIF)

Accessibilité des réseaux	2 000 M€
Renouvellement matériel roulant RER A	1 300 M€
Matériel roulant du Plan de mobilisation	2 000 M€

Période 2020-2025

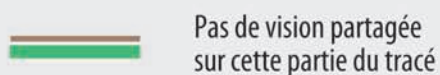
Réserve pour besoins 2020-2025	2 000 M€
--------------------------------	----------

Contribution de l'Etat et de la Région aux débats publics

Les couleurs de lignes ne présument pas des services



Synthèse des réseaux Grand Paris et Arc Express



Pas de vision partagée sur cette partie du tracé



CDG Express



Variante

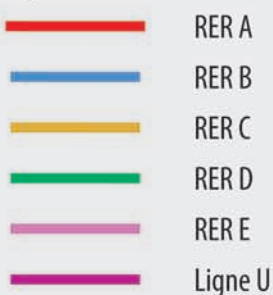


Gare optionnelle

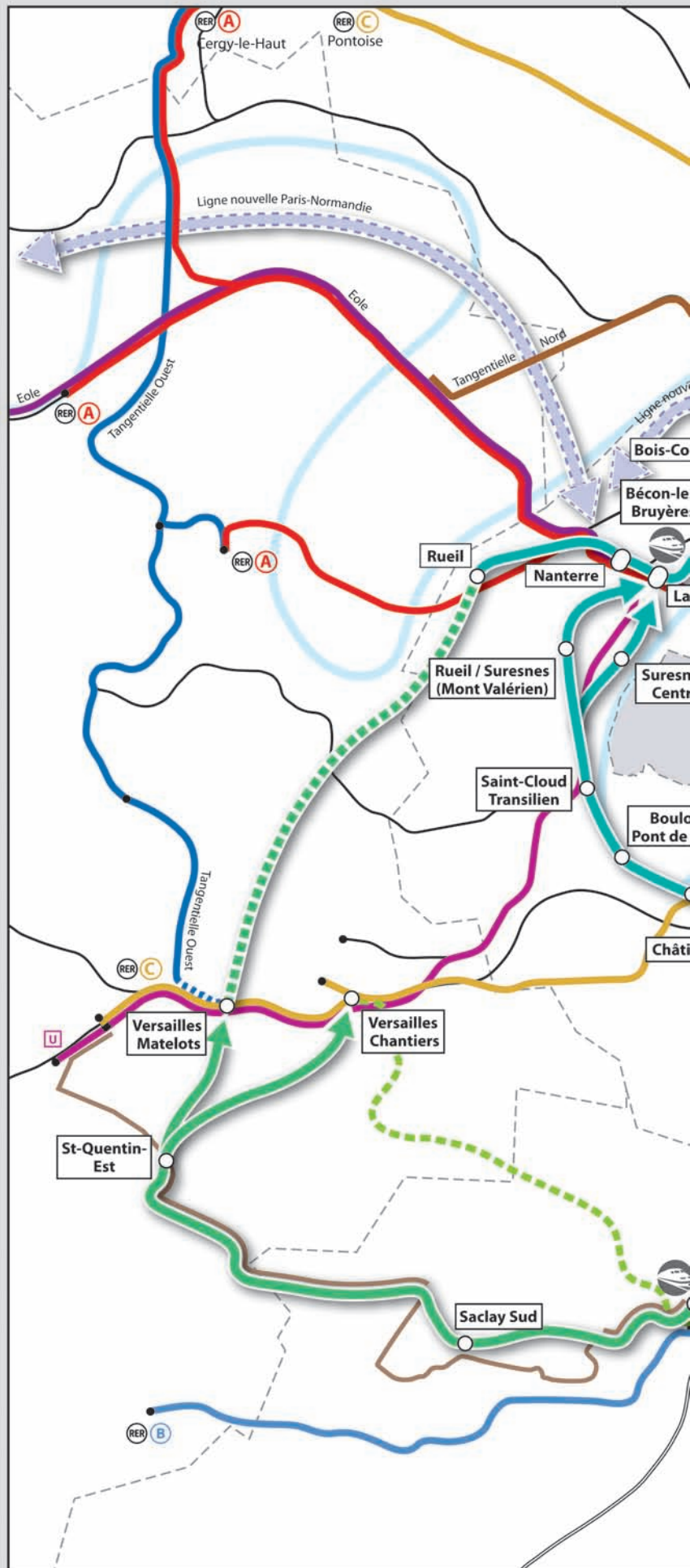
Plan de Mobilisation : Projets de rocade ferrées régionales



Lignes existantes



Projets de lignes nouvelles et de LGV





Annexe 2

Synthèse des engagements mutuels

Projets initiaux

- 20,9 Md€** Coût total du plan de mobilisation (modernisation du réseau existant + prolongement nord de la ligne 14 et arcs sud et partie d'arc nord d'Arc Express) à l'horizon 2025 ;
- 22,7 Md€** Coût total du projet de réseau de transport du Grand Paris (y compris matériel roulant).

Projets partagés

Les dépenses d'investissement (hors matériel roulant et hors STIF) sur la période 2010-2025 :

- 11,9 Md€** Coût du plan de mobilisation (modernisation du réseau existant) ;
- 20,5 Md€** Coût du réseau de métro automatique (y compris prolongements nord et sud de la ligne 14 et rocade).

**32,4 Md€ d'investissement
dans les transports d'Ile-de-France**

Les engagements de l'État dans le cadre de l'accord

- 2,65 Md€** Montant des contributions budgétaires de l'État sur la période 2010-2025 pour la modernisation du réseau existant ;
- 5,1 Md€** Montant cumulé de la dotation en capital de l'État au profit de la SGP (4 Md€) et de l'IFER RATP correspondant pour l'État à un abandon de ressources au profit de la SGP (1,1 Md€). Le montant de la dotation en capital devrait être libéré au fur et à mesure des besoins de financement de la SGP, soit à partir de 2014 au regard de l'échéancier prévisionnel des dépenses ;
- 2 Md€** (estimation) Montant des économies fiscales dont bénéficie le STIF au titre de la réforme de la taxe professionnelle (impact sur le Transilien et Optile uniquement) et de l'évolution de la TVA sur les subventions versées par le STIF. Ces économies sont soit intégralement compensés par le budget général de l'État aux bénéficiaires (cas de la taxe professionnelle), soit correspondent à une diminution des recettes du budget général de l'État.

Au total, l'État investit près de 10 Md€ au bénéfice des investissements en matière de transports en Ile-de-France.

Les engagements de la Région et des collectivités territoriales (hors matériel roulant)

- 8,8 Md€** Montant des financements de la Région, des départements et du STIF pour la modernisation du réseau de transport existant sur la période 2010-2025, ainsi que pour la mise en accessibilité du réseau (investissement STIF) d'ici 2020 ;

- 1,6 Md€** Montant des financements de la Région, des départements pour la réalisation du métro automatique sur la période 2010-2025 ;
- 0,8 Md€** Montant de la redevance d'usage payée par le STIF et plafonnée à 0,8 % du coût d'infrastructure.

Au total, la Région, les départements et le STIF s'engagent sur plus de 11 Md€ d'investissements pour les transports en Ile-de-France.

Le matériel roulant

- 1,3 Md€** Montant des engagements du STIF relatifs à la modernisation du matériel roulant du RER A ;
- 2 Md€** Montant des engagements du STIF relatifs à l'acquisition/renouvellement du matériel roulant des opérations inscrites au plan de mobilisation ;
- 2,2 Md€** Montant des engagements nécessaires à l'acquisition du matériel roulant du réseau de transport du Grand Paris.

Les ressources fiscales nouvelles

- 2 Md€** Montant estimé des ressources fiscales nouvelles au profit du financement du plan de mobilisation de la région dont :
- 1,7 Md€ modernisation de la redevance pour création de bureaux à terme ;
 - 0,3 Md€ part régionale de la modernisation de la taxe locale sur les bureaux à terme ;
- 5,5 Md€** Montant estimé des ressources fiscales nouvelles créées par le PLFR 2010 au profit de la réalisation du réseau de métro automatique, y compris prolongement au nord de la ligne 14 en vue de la désaturation de la ligne 13 dont :
- 1,7 Md€ taxe spéciale d'équipement ;
 - 3,8 Md€ modernisation de la taxe locale sur les bureaux ;
- 1,7 Md€** Montant des ressources fiscales nouvelles créées par la LFR 2010 au profit du fonctionnement du STIF (révision du zonage du Versement Transport).

**Au total 9,2 Md€ de ressources fiscales nouvelles
créées au profit des transports
en Ile-de-France sur la période 2010-2025.**

Clause de rendez-vous avant le 31 décembre 2013

- 1,0 Md€** Montant des recettes liées à la modulation Grenelle II de la TIPP qui pourrait être affectés aux projets de transport listés à l'article 14 de la loi Grenelle I ;
- 0,8 Md€** Montant des recettes liées à une extension de la zone 1 du Versement Transport aux communes de petite couronne les mieux desservies par des moyens de transport public urbain de voyageurs.
- Non chiffré :** poursuite de la mise en oeuvre du rapport de Gilles CARREZ.

